



NB-OL 17-04-2021

Procès-verbal de la réunion du CA du mardi 6 Avril 2021

Le Conseil s'est une fois encore tenu en visioconférence. Se sont connectés :

- **administrateurs** : Nicole Barbier, Mireille Kishazy, Brigitte Lacombe, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Laurent Billet, Jacques Lelarge, Luc Corneloup, Le Conseil peut délibérer valablement (11/11).

- **adhérents** : Richard Serret, Jacques Hergott.

Pièces jointes envoyées avant la convocation :

- *Projet d'ordre du jour du CA*

- *PV du CA du 02/03/2021 (envoyé aux adhérents le 30/03 après accord du bureau)*

- *Mapping avec la liste des actions et organisation*

- *listes des dépôts de dossiers d'urbanisme au 01/04/2021*

- *Article BVV pour le mag n° 91 de juin 2021 (envoyé à la Mairie).*

Introduction d'Olivier à la réunion :

- La Présidente du Grand Annecy et le VP François Astorg ont répondu à la note de position de BVV « *Veyrier2021, politique de mobilité en rive Est et plan de circulation apaisé pour les habitants* ». Accord et de Madame Lardet sur plusieurs recommandations et décisions (doublement de la fréquence de transports en commun dès l'été, triplement à la rentrée à la faveur du transfert au Grand Annecy des lignes départementales, bus des plages et navettes saisonnières ; restrictions PL délicates à appliquer).

- Reconnaissance que les problèmes de la rive Est sont liés aux flux de transit et touristiques

- Qualité de concertation avec le Grand Annecy et les mairies de Menthon-Saint-Bernard et Talloires.

- L'abribus qui avait provoqué un accident de cycliste a été démonté ; son positionnement incongru, comme les entrecroisements et leur signalisation inadaptée, et le non-respect de la DUP, avaient été reconfirmés par courrier de BVV le 2/12 aux CD 74, Maire de Veyrier et GA. Les aménagements (i.e. actions correctives) à faire d'urgence avaient été mentionnés dans la note de position de l'association sur la circulation présentée aux élus (GA et Mairie) en 2021, puis soulignés une nouvelle fois dans un courrier détaillé (suite mesure des largeurs) du 23/02/2021. L'alerte de BVV avait fait l'objet de 2 articles presse détaillé (Dauphiné Libéré) depuis l'été.

- L'article de G. Bise dans Le Dauphiné du 4 avril fait apparaître un grave différend dans le fonctionnement de l'équipe municipale de Veyrier-du-Lac, avec une mise en minorité du Maire sur la présentation du budget, la démission de 3 maires-adjoints (un premier avait démissionné en juin dernier), l'absence (congé maladie) de la directrice des services, le départ du responsable technique et celui du chef de la police municipale qui n'a pas encore été remplacé...Le Président rappelle la conférence-débat organisée par BVV le 17 janvier 2020 en vue des municipales, dont le diaporama, disponible à tous sur le site de BVV (via rubrique actualités), reste pleinement d'actualité.

1) Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du 02/03/21 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

2) Actualité sur les demandes de PC, DP et projets.

Les administrateurs prennent la parole à tour de rôle en suivant l'ordre des dépôts de dossiers (cf PJ).

- Dossier PC Chariglione : ce qui ne devait être qu'une réhabilitation semble (cf. façade sur le Lac et toiture enlevée) devenir un chantier plus important (à surveiller)

- SARL Monsieur Bleu 1801, 91 route d'Annecy : demande PC pour « rénovation du restaurant », entre le quai de Chavoires et la voie verte// route. L'historique de la précédente construction du pétitionnaire (qui a défrayé la chronique médiatique et interpellé plusieurs associations) incite à la vigilance.

- Marion Treves, rte de la Corniche, Demande de PC pour une nouvelle villa de 150m². Vigilance liée aux précédents de construction, à l'enchevêtrement de zonage, au chemin, au ruisseau, à la covisibilité.

- SCI du domaine du Château rue de la Voûte. Demande de PC pour extension. En fait ce projet est situé à moins de 30m de l'une des tourelles du château de Fésigny, classé à l'inventaire des monuments historiques, patrimoine emblématique de Veyrier -du-Lac, et à moins de 20m d'une zone naturelle et d'un secteur de parcs urbains. Le projet serait ainsi « *de nature à porter atteinte caractère des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives*

monumentales » (art UB 11). L'Architecte des bâtiments de France devait être (re)consulté avec communication de l'inscription dans l'environnement, du contexte patrimonial et visite sur site.

- SCI du Mont Blanc, 23 route du port : Stupéfaction qu'il y ait eu un PC accepté en 2017 dans la bande littorale...La demande concernerait désormais « *alignement façades panneaux solaires* ». Vérification.

- M. Wolff 239 rte de Menthon. PC « villa piscine + appt de 18m² ». Les travaux ont repris (suite médiation ?) pour mettre la maison en construction (suite un PC initial lors de précédente mandature) hors d'eau, nonobstant le contentieux juridique en cours avec la mairie (raccordement accès).

- Route de La Combe. DP au 27. Travaux différents de ceux indiqués sur le panneau d'affichage (dossier complet de BL envoyé à CS, OL, GD). Olivier suggère de distinguer ce qui est du code civil (mur mitoyen et rehausse) et du code de l'urbanisme. Georges propose à Brigitte de rédiger un projet de courrier.

- Miège, chemin du Four. La DP (pose d'une clôture) aurait été enfin autorisée.

- Maison Fournier : Le 1^{er} projet de surélévation serait abandonné. Un abattage d'arbres est en cours en bas de terrain (parcelles AE 266,360,469 ?) en zone Np du PLU de Veyrier. A vérifier.

La liste des points évoqués ci-dessus n'est pas exhaustive ; la diffusion large des PV des réunions de CA de BVV et la consultation ouverte du site, conduit l'association à observer une certaine discrétion y compris sur les dossiers d'urbanisme dont les dépôts sont publics.

3) Positionnement sur la feuille de route (projet envoyé les 28 mars) :

Jean Claude et Olivier ont préparé un nouveau « mapping » des actions dont nous sommes convenus. Il complète (en termes d'organisation, répertoire des commissions, définition des tâches) et actualise celui proposé lors du débat public organisé en vue des municipales le 17/01/2021. La version finale en annexe le décrit avec précision. Chaque administrateur et participant a proposé de participer à une ou plusieurs des commissions indiquées sur ce tableau. Les adhérents de BVV intéressés seront invités s'inscrire dans les différents groupes de travail correspondants pour faire vivre notre village tout en protégeant la qualité de vie de ses habitants et le grand paysage de la rive Est. Configuration à date :

- **Commission permanente « urbanisation » :**

Le travail consiste à veiller aux demandes de PC et DP, (cf tableau au 1/04/2021 joint en annexe) aux constructions sans PC, DP ou affichage, instruire le cas échéant les dossiers (conformité PLU...) respect du SCoT (nombre autorisé). En faire la présentation au CA pour sa décision. CS avec LB et NB

- **Commission permanente Mobilité :**

Transport en commun (LC) et plan de circulation : OL+ NB, LC (centre village) + GD, BL, JL (routes du haut et du bas)

- **Commission ad hoc Prospectives urbanistiques et PLU :**

. La Ravoire (GD, JCS, BL)

. Centre village OL, LC, dont 1° Presbytère, villa du lac, place des Enfants : RS, JCS, CM, JL...et 2° Rue de la Tournette, rue de la Voute : NB, MK, RS, OL

. Traverses : JH + OL, LC. Jacques accepte de s'occuper de la commission « Traverses ». Ayant œuvré en 2014-2015 à la réalisation de l'étude d'urbanisme prospectif « Veyrier 2020 », il signale que toute étude et projet implique d'avoir en face de soi un partenaire politique sensibilisé volontaire et ouvert au partage d'idées ; il rappelle que toute commission doit faire mémoire de son travail et communiquer ses bilans aux autres commissions.

- **Commission ad hoc Chemins et Sentiers :** GD, CL, BL, MK.

- **Commission ad hoc Plages, Quais, Littoral :** LC, JL, LB

Ces groupes se réuniront rapidement et définiront des modes opératoires et des échéances pour être communiqués aux adhérents par le Conseil d'administration qui veillera à la **cohérence de l'ensemble**. Suite à la réflexion de Jacques Hergott nous sommes conscients que nous faisons là une invitation à la réflexion des décideurs politiques à l'horizon d'une mandature, voire plus, en fléchant les projets majeurs et/ou urgents avec investissements modérés.

4) Questions diverses

- **Cotisations :** L'appel de cotisations 2021 a été envoyé le 28/03/2021 aux adhérents. A ce jour il y a 22 retours de cotisations et 3 nouveaux adhérents. C'est par l'écoute des habitants et le prosélytisme sur ses travaux, notes de position, projets face aux menaces et opportunités pour la Commune que se développe l'association et qu'elle enrichie et diversifie ses compétences.

- **Chemin et sentiers.** Georges fait part de son inventaire au 30/03/2021 (envoyé avant la réunion du CA) des chemins et sentiers de Veyrier-du-Lac. Ce répertoire sera à la base des travaux de la commission ad hoc (cf. plus haut).

Pj Mapping actions et organisation mise à jour 6 Avril 2021.

Prochaine réunion du CA ouverte mardi 4 mai à 18h (probablement en visio sur Zoom Pro)

Mapping actions et organisation mise à jour Avril 2021

